



Cité scolaire Pierre Mendès France de Vic en Bigorre  
Site Web : <http://fcpe-pmf.lixiom.com>

### **Représentation et rôle des parents d'élève**

Nous, parents, participons activement à la vie de l'établissement au travers de plusieurs instances.

- Conseils de classe : 2 parents titulaires et 2 suppléants – choisis par le chef d'établissement entre les deux fédérations.
- Conseils d'administration (collège, lycée général, lycée professionnel) : Suite au vote du 13 octobre 2006, les parents élus participeront et seront membres des différents C.A.

#### **Conseil de classe**

Notre rôle est d'apporter un regard extérieur lors du conseil, de faire un compte rendu auprès des parents de la classe. Nous sommes le relais entre les parents et le corps enseignant. Le parent délégué de classe ne se substitue pas aux parents. Il existe les rencontres « parents-prof » organisées par l'établissement.

Un compte rendu écrit du conseil de classe est à rédiger et à donner à l'établissement pour diffusion aux parents de la classe avec le bulletin scolaire.

Chaque année, il y a des classes sans parent délégué. Il est donc possible d'être parent délégué d'une ou plusieurs classes sans pour autant que votre enfant soit dans la classe.

En tant que parent il est très intéressant de voir l'établissement d'un autre œil et de le vivre de l'intérieur. Il est loin le temps où nous étions collégiens ou lycéens.

Il y a un conseil de classe par trimestre, généralement à partir de 17h00, pour une durée d'une heure. Soit 3 conseils dans l'année. Les titulaires reçoivent par courrier postal de la part de l'établissement la convocation à chaque conseil de classe.

Il est important de restituer par oral au conseil local FCPE (lors des réunions) l'ambiance des conseils de classe auxquels vous avez assisté.

#### **Conseil d'administration**

Chaque établissement a son conseil d'administration (C.A.). C'est l'instance décisionnaire de l'établissement. Y sont membres : chefs d'établissement, représentants du corps administratif et enseignant, ..., **élèves et parents**, ainsi que des personnes extérieures (Conseil Général par exemple).

Tous les membres ont pouvoir de vote. Des thèmes comme les voyages scolaires, le prix de la cantine, les travaux d'aménagement, ... sont débattus et votés (acceptés ou non).

Notre rôle est majeur étant donné que sans nos enfants, l'établissement n'a aucune raison d'être.

Les parents membres du C.A. sont élus lors des élections du 13 octobre. La liste des parents candidats est à déposer auprès de l'établissement 15 jours avant le vote.

Le nombre des candidats est d'une dizaine au collège, de 6 ou 7 pour chaque lycée, titulaires et suppléants.

Il y a environ 5 C.A. dans l'année qui se passent à partir de 17h00.

En préparation de ces C.A., il peut-être organisé une réunion de débat, appelée « Commission Permanente ». Participe à cette commission, une partie des membres du C.A. Il y a donc des parents, parmi les membres du C.A., qui seront présents à ces Commissions Permanentes.

D'autres commissions sont mises en place à partir du C.A. où nous parents sommes présents. On peut citer par exemple :

- Conseil de discipline
- Commission hygiène et sécurité
- Comité éducation, santé et citoyenneté
- Commission fond social
- Conseil vie lycéenne

Notre présence dans ces diverses instances est aussi importante que pour les conseils de classe.

### **Appel à participation**

---

Nous ne pouvons être passifs et consommer du collège-lycée sans y participer.

Nous sommes bien souvent déjà occupés par notre vie professionnelle, nous sommes tous bénévoles, mais pour nos enfants, donnons un peu de nous.

Si chacun d'entre nous participe au conseil local FCPE en exerçant son droit à la représentation dans la citée scolaire, la machine éducation nationale ne pourra pas nous ignorer. C'est un travail collaboratif que nous souhaitons et non une relation client-fournisseur. Nos enfants ne sont pas des articles de supermarché.

Venir aux réunions du conseil local FCPE est un premier pas.

Merci de remplir le tableau en circulation avec vos coordonnées et vos souhaits ou non de participer à la vie de l'établissement (conseil de classe, C.A.), de recevoir ou non les convocations aux réunions FCPE.

Vous avez internet ? Economisons en temps et en argent. Donnez nous votre email en nous écrivant à [fcpe.pmf@gmail.com](mailto:fcpe.pmf@gmail.com) (donnez votre nom-prénom, celui de votre enfant et sa classe).

Consultez régulièrement notre site Web <http://fcpe-pmf.lixiom.com>

N'oubliez pas que nous sommes tous dans le même bateau.  
Plus il y a de rameurs, moins on transpire pour avancer.

Le Président sortant,  
William Saint-Cricq.